

INFORMATION RELATIVE AUX TARIFS APPLIQUES AUX VEHICULES LEGERS

(classes 1, 2 et 5)

Comme sur les autoroutes, des tarifs « course simple » sont appliqués au Tunnel du Mont Blanc. D'autres formes tarifaires de péage ont été en outre créées pour répondre aux besoins spécifiques des populations transfrontalières.

Pour les véhicules de classes 1, 2 et 5 (trafic touristique), les titres de péage suivants sont disponibles :

◆ ***billet aller-retour***

Sur le retour effectué avant 24 h du septième jour suivant celui d'émission, une remise de 75% est appliquée.

Le prix de deux courses simples est ainsi réduit de 38 %.

◆ ***abonnement 10 passages valable 2 ans***

Il s'agit d'un abonnement valable pour 10 passages à effectuer au cours d'une période de 24 mois consécutifs en plus du mois de validation.

Le tarif appliqué donne droit à une remise de 50 % par rapport au prix de 5 aller-retour.

◆ ***abonnement 20 passages valable 2 ans***

Il s'agit d'un abonnement valable pour 20 passages à effectuer au cours d'une période de 24 mois consécutifs en plus du mois de validation.

Le tarif appliqué donne droit à une remise de 65 % par rapport au prix de 10 aller-retour.

Pour les véhicules de classes 1 et 5 (voitures et motos), le « ChamCourma » est disponible depuis le 1^{er} juillet 2007 :

◆ ***forfait 50 passages valable 1 mois « ChamCourma »***

Il s'agit d'un abonnement nominatif valable pour 50 passages à effectuer dans les 30 jours consécutifs en plus du jour de validation (un aller et un retour par jour).

Le tarif appliqué offre une remise de 84% par rapport au prix de 25 aller-retour.

Le paiement peut être effectué en espèces ou par cartes de crédit, soit par cartes bancaires (VISA, MASTERCARD, EUROCARD et AMERICAN EXPRESS), soit par cartes pétrolières ou de service (DKV, ESSO, EUROTRAFIC / GR, EUROHELL, UTA, ROUTEX et RESSA).